

Réflexion orientation

Par **jml**, le 19/11/2015 à 14:45

Bonjour à tous,

Donc voilà, je suis étudiant en Droit, j'ai obtenu ma licence sans jamais avoir redoublé et avec une moyenne de 11.53. Je me suis inscrit en Master de droit des affaires, Mais problème, j'ai l'impression que le droit fiscal "me soûle" alors que j'avais trouvé très intéressant le droit fiscal général en L3. Je trouve le droit bancaire et fiscal beaucoup moins passionnant quand on rentre dans le détail.

Avant de choisir ce master j'hésitais avec les métier de l'immobilier. On est en Novembre et j'hésite à arrêter le droit des affaires pour faire un ans de stage dans l'immobilier afin d'avoir un "bon" dossier pour les inscriptions de l'année prochaine.

Mais j'ai une question, il existe des école privées EPSI , des ICH, des ESI et des master universitaire de droit immobilier. Je suis un peu perdu dans tout cela. Pensez vous que arrêter pour faire un ans de stage est une bonne idée et quelles sont les différences entre tous ces établissements ?

Par **Dragon**, le 19/11/2015 à 15:08

Bonjour

je te conseillerais de poursuivre ton M1 et de choisir au S2 des matières relatives au droit immobilier, droit de la construction ou droit de l'urbanisme (si elles te sont proposées) et ensuite poursuivre en M2 droit immobilier.

Car je pense pas qu'il soit bien vu d'abandonner en cours de parcours..

Concernant les établissements privés, je n'ai aucun information ; je pense cependant que les prix d'inscription sont particulièrement élevés pour un diplôme plus ou moins équivalent à un M2 effectué dans la même discipline.

Par **Lexsail**, le 20/11/2015 à 07:57

Bonjour,

En tant que fiscaliste je comprends pas comment tu peux ne pas aimer... (ou pas!). Mais je suis assez d'accord avec Dragon, arrêter ton Master dès maintenant ne donne pas une bonne image sur un CV. Un Master droit des affaires ne fera jamais de mal de toute façon.